

RAPPORT D'ÉVALUATION

Plan stratégique actualisé 2020-2028

du Cégep du Vieux Montréal

Mars 2024



Québec, le 29 avril 2024

Madame Mylène Boisclair
Directrice générale
Cégep du Vieux Montréal
255, rue Ontario Est
Montréal (Québec) H2X 1X6

Objet : Plan stratégique 2020-2028 – Actualisation

Madame la Directrice générale,

Lors de sa réunion du 14 mars 2024, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance de la version actualisée du *Plan stratégique 2020-2028* du Cégep du Vieux Montréal, adoptée par son conseil d'administration le 7 juin 2023.

Dans son rapport d'évaluation de la version précédente adoptée en septembre 2020, la Commission avait jugé que le plan était conforme aux dispositions de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, qu'il était de qualité et qu'il comprenait les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.

Dans le cadre du processus d'actualisation de son plan, le Collège a d'abord procédé à une consultation de tous les départements d'enseignement et de tous les services pour amorcer des discussions sur l'évolution des caractéristiques des étudiantes et des étudiants, sur les éléments de contexte qui favorisent ou font obstacle à leur réussite et sur les mesures qui peuvent être mises en œuvre pour mieux les soutenir. Des consultations ont aussi été menées auprès de la population étudiante. Au terme de l'analyse des données recueillies, le Collège a modifié les enjeux relatifs à la première orientation du plan stratégique qui concerne la réussite des étudiants. Il a aussi modifié le premier objectif stratégique qui est maintenant de *Faciliter l'intégration des étudiants aux études collégiales et disciplinaires en tenant compte de leur réalité plurielle*. Il a prévu 4 moyens pour atteindre ce nouvel objectif et s'est doté de 12 résultats attendus liés aux moyens retenus. Il a finalement ajouté 2 nouveaux moyens pour atteindre son objectif de *Réduire les obstacles à la réussite propres aux*

conditions d'études et y a associé 3 résultats attendus. Le processus d'actualisation a aussi mené le Collège à prolonger la durée de son plan, passant d'un plan qui couvre les années 2020-2025 à 2020-2028.

La Commission considère que le plan est toujours conforme à la Loi, qu'il est de qualité et qu'il comprend l'ensemble des éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.

Veillez prendre note que ce rapport sera rendu public sur le site Web de la Commission.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, mes salutations distinguées.

Le président,

Original signé

Denis Rousseau

c. c. M^{me} Annie Doré-Côté, directrice des études